

#COVID-19 : QUELS BUREAUX POUR DEMAIN ?

C'était le premier sujet traité lors du CSE du réseau F3 ce lundi 11 mai 2020 : le projet de relocalisation de la Locale de Perpignan.

Un projet déjà bien avancé : un nouveau lieu d'accueil pour la Locale a été trouvé au sud de Perpignan, les salariés de la Locale l'ont visité, la direction a commencé à réfléchir à l'aménagement intérieur, avec un open space de 120 m², placé entre les bureaux du rédacteur en chef et les salles de montage ; un open space très ouvert puisque passage obligé pour aller des bureaux des uns aux salles techniques occupées par les autres... C'est ouvert, ça y circule, c'est collaboratif... Yeah.

Sauf que... sauf que... le COVID-19 est passé par là. Les open space sont désertés, les plateaux de bureau sont morts, nous disent les sociologues, les DRH des grands groupes, la presse. Ils sont unanimes.

Morts, les open space ? Remplacés, c'est sûr et c'est la nouvelle religion, par le télétravail et le « flex office » : le bureau partagé par des salariés qui ne se croisent jamais, réunis uniquement pour des séminaires ou groupes de travail dans des « espaces de coworking ». Une nouvelle religion dont les adeptes sont, pour l'heure... les DRH, et les directeurs financiers qui, eux, imaginent déjà l'entreprise sans bureaux et donc sans frais immobiliers.

Mais... Et si on imaginait des espaces de travail en îlots spacieux, des bureaux cloisonnés avec du rangement, des bureaux personnels, pas bruyants, pour se sentir bien au travail, pour travailler bien et mieux ? Des espaces conçus avec les salariés, pour les salariés ? Dans le « monde d'après », et après des décennies de dépersonnalisation et dé-individualisation des espaces de travail, ça se tente, non ?

Mais on s'égare, revenons à Perpignan et son open space en gestation. Qui pose question, forcément, par les temps qui courent. Et avec tout ce qui s'écrit et se lit sur l'open space, on pensait que FTV allait revoir sa copie Perpignanaise.

Lors du CSE, les élus se sont donc inquiétés : il y aura vraiment un open space tout neuf en Occitanie, alors que cet aménagement est remis en cause actuellement ? Le schéma directeur immobilier, ce truc à FTV qui nous impose les plateaux de bureaux et les bureaux partagés, ne change donc pas ?

Ben non, le monde change, l'entreprise se veut « agile », mais le schéma directeur, lui, ne bouge pas. Seule concession : « **On tirera forcément les leçons de la période actuelle, mais on ne pense pas que les fondamentaux de l'aménagement doivent être revus** ».

Donc ? Les « bench », ces tables alignées en rang d'oignon, auxquelles s'installent les salariés les uns à côté des autres, ça continue ? Les open space – couloirs, passages obligés pour aller d'un lieu A à un endroit B, on les garde ? Les bureaux partagés, avec des ordinateurs utilisés par X personnes dans la journée, on les maintient ?

Alors d'accord, la direction veut bien – et elle y est obligée – repenser les aménagements pour « favoriser la distanciation sociale ». Mais « on conserve les espaces collaboratifs en tenant compte des impératifs sanitaires ».

Et si on profitait de ce projet à Perpignan pour faire autrement ? Pour oublier l'exemple de



Rouen, open space tout neuf mais issu de l'ancien monde sans virus et sans distanciation sociale ? Penser un lieu de travail adapté à l'activité, aux « impératifs sanitaires », mais aussi aux besoins des salariés ?

Parce qu'il ne faudrait pas qu'à Perpignan, un site tout neuf, ou encore dans les « vieux » open space de Strasbourg, Rennes ou Lyon, on se contente de placer des parois en plexi entre les postes de travail, négligeant les effets de ces « transformations à la marge » du concept de l'open space sur l'acoustique et sur l'éclairage des lieux. **Réaménager un open space, ce n'est pas anodin, et il est toujours ballot de découvrir par la suite les effets pervers des aménagements dits « à la marge ».**

Le CSE a donc pris acte de la décision de la Direction de déménager la Locale et demande que soient prises en compte les exigences de sécurité liée à la pandémie ; cela implique la ré-interrogation des open space, du flex office, des bench... Tout un programme.

Une fois de plus, l'ordre du jour n'a pas pu être traité dans son intégralité : une nouvelle réunion aura lieu ce jeudi, consacrée au Plan de Reprise de l'activité et aux documents Uniques d'évaluation des Risques des antennes du réseau régional.

Votre représentante syndicale et vos élus Cfdt :

Violette Del Vecchio (Antibes), Yvonne Roehrig (Strasbourg), Pascal Lefebvre (Lille), Patricia Jomain (Lyon), Olivier Mélinand (Brest), Juliette Roché (Orléans), Claude Framery (Lambersart, La Fabrique), Bruno Espalieu (CSSCT Réseau – Lille).

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR

Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21